

## LISTE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 FEVRIER 2026

EXAMEN DES DELIBERATIONS		
Numéro	Objet	Décision du Conseil
2026-CC-001	Adoption du procès-verbal du Conseil communautaire du 11 décembre 2025	Approuvée
2026-CC-002	Adoption du compte-rendu des actes pris par le Président par délégation du Conseil communautaire	Approuvée
2026-CC-003	Approbation du rapport de la Commission Locale des Charges Transférées du 26 février 2026 et révision des attributions de compensation pour l'année 2026	Approuvée
2026-CC-004	Budget déchets ménagers : participation au budget environnement du SYTEC – versement d'un acompte	Approuvée
2026-CC-005	Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal de Hautes Terres Communauté et abrogation des cartes communales de la Chapelle d'Alagnon, Laveissenet et Saint-Mary-le-Plain	Approuvée
2026-CC-006	Institution du droit de préemption urbain sur les zones U et AU du plan local d'urbanisme intercommunal	Approuvée
2026-CC-007	Institution du droit de préemption urbain renforcé sur les zones U et AU situées dans les périmètres de l'ORT de Murat, Massiac, Allanche et Neussargues-Moissac	Approuvée
2026-CC-008	Instruction des autorisations du droit des sols : création d'un service commun	Approuvée
2026-CC-009	Programmation pluriannuelle de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et revitalisation rurale « OPAH-RR de Hautes Terres Communauté » - Modification de l'autorisation ouverture de programme / crédit de paiement	Approuvée
2026-CC-010	Convention de partenariat avec le Conseil Départemental du Cantal et l'ANAH pour la mise en œuvre et le financement d'un Pacte territorial France Rénov' sur le territoire du Cantal – Avenant 1	Approuvée
2026-CC-011	Modification n°1 du règlement général d'attribution des aides du Pacte territorial France Rénov'	Approuvée
2026-CC-012	GEMAPI : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de partenariat entre la section du bourg de Marcenat, Hautes Terres Communauté, l'ONF et le CEN Auvergne	Approuvée
2026-CC-013	GEMAPI : Convention de groupement de commande pour l'exécution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la structuration du syndicat mixte EPAGE « Sources Dordogne Rhue »	Approuvée
2026-CC-014	Espace naturel sensible du Lac du Pêcher – Avenant 1 au contrat ENS 2023-2028	Approuvée

<b>2026-CC-015</b>	Attribution d'un marché public de travaux pour la réhabilitation de la digue du lac du Pêcher	Approuvée
<b>2026-CC-016</b>	Acquisition d'un terrain dans le cadre de l'extension de la zone d'activités « Les Canals » à Neussargues-Moissac	Approuvée
<b>2026-CC-017</b>	Signature d'un bail commercial avec la société Distillerie des Hautes Terres pour l'occupation du local n°1 de l'ensemble immobilier situé rue du Commandant Jean Gibert 15 170 Neussargues-Moissac	Approuvée
<b>2026-CC-018</b>	Cession d'un chapiteau modulable appartenant à Hautes Terres Communauté à la société Limousin Réception	Approuvée
<b>2026-CC-019</b>	Avenant à la convention d'entente entre Hautes Terres Communauté et le Syndicat Mixte du Lioran	Approuvée
<b>2026-CC-020</b>	Convention de co-maitrise d'ouvrage relative à la requalification et à la mise en valeur paysagère des espaces publics de la station du Lioran – Validation des dépenses prévisionnelles et recherche de subventions	Approuvée
<b>2026-CC-021</b>	Adoption du rapport d'orientations budgétaires 2026 du SMDTEC	Approuvée
<b>2026-CC-022</b>	Attribution d'un marché public pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation de travaux pour la création d'une liaison cyclable dans la vallée de l'Alagnon, secteur central : Neussargues-Molompize et recherche de subventions	Approuvée
<b>2026-CC-023</b>	Liaison cyclable Alagnon-secteur central : étude de faisabilité et de programmation de travaux sur le secteur Neussargues-Molompize – Validation du plan de financement et sollicitation des subventions	Approuvée
<b>2026-CC-024</b>	Avenant à la convention de transfert de gestion pour l'exploitation du vélorail du Cézallier avec SNCF Réseau	Approuvée

L'intégralité des délibérations peut être consultée au siège de la communauté de communes, aux horaires d'ouverture.

Vu pour être affiché le 05 mars 2026, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président de Hautes Terres Communauté,

Didier ACHALME

